



Commune de Lavans-lès-Saint-Claude

Conseil Municipal du jeudi 3 septembre 2020 COMpte RENDU

Le Conseil Municipal de la Commune de Lavans-lès-Saint-Claude s'est réuni le jeudi 3 septembre 2020 à 19h00, en mairie principale de Lavans-lès-Saint-Claude, sous la présidence de Monsieur Philippe PASSOT, maire, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Présents : Annie AROURI, Véronique ASNAR, Ludovic BAROUEDEL, Jean-Paul BERNASCONI (arrivé à 20h05), Emilia BRULE, Cécile CHIQUET, Agostinho DA SILVA, Rachel DA SILVA TEIXEIRA, Alain DURAFFOURG, Sandrine DUTOIT, Alain JEANNIER, Aline LACROIX, Magali LAHU, Emmanuel MICHAUD, Nathalie MICHAUD Jean-François MINY, Philippe PASSOT, Bruno PERRIER, Magali PHILIPPE, Laurent PLAUT, Antoine PULICE, et Virginie REYBIER.

Absent excusé : Guillaume SAILLAR D (pouvoir à Rachel DA SILVA TEIXEIRA).

Absent : néant.

Laurent PLAUT a été nommé secrétaire de séance.

Vivian CAVALIERE, directeur général des services, est présent.

A défaut d'indication contraire, les décisions sont adoptées à l'unanimité.

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 9 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

Avant d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour, le Maire indique aux élus que cette séance de conseil marque le démarrage effectif du nouveau mandat, après la période difficile de crise sanitaire nationale. Il précise que les différentes commissions ont commencé à travailler et que de gros chantiers vont démarrer prochainement : aménagement des espaces publics de la Place Gilbert Cottet-Emard et construction du nouveau Centre de Secours et d'Incendie du Lizon. Il encourage l'équipe municipale à faire preuve d'audace et d'enthousiasme, tout en soulignant qu'elle peut s'appuyer sur la parfaite implication des services administratif, technique et petite enfance.

PERSONNEL

Service technique : suppression de l'emploi de technicien et création d'un emploi d'adjoint technique 35/35^{ème}

Le Maire informe les conseillers que Pierre-Luc PIRAT a succédé à Didier BAROUEDEL (décédé) en tant que responsable du service technique, depuis le 1^{er} août 2020. Il ajoute que

Handwritten signature and initials.

le poste d'adjoint technique occupé par Pierre-Luc PIRAT étant vacant, il convient de recruter rapidement un nouvel agent technique.

Le Conseil Municipal décide de supprimer l'emploi technique existant avec le grade de technicien au 2 septembre 2020 et de créer un emploi technique avec le grade d'adjoint technique à compter du 3 septembre 2020 (volume horaire hebdomadaire 35/35^{ème}, pour l'entretien de tout le domaine communal, dont la voirie avec viabilisation hivernale et déneigement par astreintes, les espaces verts et sportifs, les bâtiments communaux, la gestion de la chaufferie bois,...).

Il autorise le Maire à pourvoir ce poste par voie de mutation ou contractuellement.

Ventes de parcelles du lotissement communal du « Crêt du Bief » :

Après présentation par le directeur général des services de l'état d'avancement de la commercialisation des terrains du lotissement du « Crêt du Bief », le Conseil Municipal accepte de céder quatre parcelles, comme suit :

- AT n°287 de 800 m² à M. et Mme Ali KAYACI, domiciliés 39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE, au prix de 64 000 €, T.V.A. sur la marge incluse ;
- AT n°289 de 562 m² à M. Denis CAVALLI, domicilié 39200 SAINT-CLAUDE, et Mme Mélanie BOUVERET, domiciliée 39170 COTEAUX DU LIZON, au prix de 44 960 €, T.V.A. sur la marge incluse ;
- AT n°292 de 518 m² à M. et Mme Muti-Ramazan KOSE, domiciliés 39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE, au prix de 41 440 €, T.V.A. sur la marge incluse ;
- et AT n°296 de 500 m² à M. et Mme Nasser EL MAGHNAOUIY, domiciliés 39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE, au prix de 40 000 €, T.V.A. sur la marge incluse.

Il autorise le Maire à signer tous les documents permettant ces cessions de biens, les frais d'acte étant à la charge des acquéreurs.

URBANISME ET TRAVAUX

Aménagement des espaces et bâtiments publics du centre-bourg : démarche « Lavans demain - Construisons ensemble l'avant-demain »

Le Maire confirme que le projet d'aménagement des espaces publics de la Place Gilbert Cottet-Emard va entrer en phase opérationnelle, via la démolition des bâtiments dénommés « maison Chasseray » et « maison Gobber », au printemps 2021. Il ajoute que dès ce mois d'octobre une démarche participative, pilotée par le cabinet Atelier Zou, sera menée avec la population et en partenariat avec les associations locales, entre autres : Anim'Lavans, le Comité d'animation de Pratz, le Club ados, les Ateliers du Plateau et le Comité citoyen du Haut-Jura. Le but est de s'approprier les espaces du centre avant et pendant le chantier, et donc amener les habitants à occuper l'espace public au cours d'animations ponctuelles et originales et à fabriquer des structures ou dispositifs éphémères et décalés.

Les visuels et outils de communication sont présentés aux conseillers :





Un stand destiné à informer le public et à mobiliser les bonnes volontés sera présent sur le marché bio et local du dimanche 13 septembre, et une réunion publique est programmée le mercredi 30 septembre à la salle des fêtes de Lavans-lès-Saint-Claude.

Rénovation de la voirie Chemin de Montoiseau et Route des Milliers : attribution du marché de travaux

Le Maire expose au Conseil les offres de prestations et de prix adressées en mairie par les entreprises de travaux SJE / COLAS et Routière Guenuchot en vue de rénover la route reliant le centre-bourg au quartier de Lizon (V.C. n° 36 sur une longueur de 250 mètres et V.C. n° 25 sur une longueur de 520 mètres).

Emmanuel MICHAUD évoque la dangerosité de cette route due à la vitesse excessive des véhicules, et s'interroge sur la possibilité d'y installer des ralentisseurs et / ou d'aménager des espaces sur les accotements pour faciliter le croisement des automobiles. Ces points seront discutés lors de la prochaine commission travaux.

Considérant que l'état de dégradation avancée du Chemin de Montoiseau et de la Route des Milliers nécessite la réalisation de travaux de reprofilage de la structure et de pose d'enrobés, le Conseil Municipal attribue la réalisation de ces travaux à l'entreprise Routière Guenuchot (39260 CHARCHILLA), pour un montant global de 47 008,50 € H.T. Il autorise le Maire à signer le marché public correspondant.

Contrat d'approvisionnement des chaufferies-bois de Lavans-lès-Saint-Claude et de Pratz : lancement de la consultation des entreprises

Le Maire indique aux élus que les contrats de fourniture de combustible bois des chaufferies collectives de Lavans-lès-Saint-Claude et de Pratz doivent être renouvelés sous la forme d'un contrat unique sur 3 ans. Il précise que les critères de sélection du fournisseur sont basés sur un cahier des charges détaillant la granulométrie, le taux d'humidité, le type d'essence, les conditions de livraison et la provenance de la matière première (l'aire de collecte du bois doit idéalement inclure tout ou partie du territoire du Haut-Jura). Le volume estimatif de bois consommé par les chaufferies est de 1 510 m³ par an, soit un montant du marché de fourniture évalué sur trois ans à 135 900 € H.T.

Cécile CHIQUET souhaiterait que les bois secs communaux soient coupés et traités pour alimenter les chaufferies de la Commune.

Le Maire lui répond que l'exploitation de ces bois est techniquement difficile et que la collectivité ne dispose pas d'une plate-forme de stockage / séchage, comme sur le secteur de Morez / Arcade.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à consulter les fournisseurs et à soumettre la consultation à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

.../...

Rénovation de la toiture de l'ancien presbytère : demande de subventions au Département du Jura et à la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude

Le Maire explique à l'assemblée que le Département du Jura, en partenariat avec les E.P.C.I. jurassiens, a mis en place, début juillet, un dispositif de soutien aux investissements des communes dénommé « Dotation de Solidarité des Territoires (D.S.T.) Relance », suite à la baisse d'activité engendrée par la crise sanitaire. Il complète son propos en confirmant l'adhésion de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude à ce plan de relance départemental.

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement pour la réalisation des travaux de rénovation de la toiture de l'ancien presbytère, comme suit :

Dépenses en € H.T.		Recettes en €	
Toiture	30 296,55	Département	11 539,58
Cuivrerie	4 322,20	CC HJSC	11 539,58
		Commune	11 539,59
TOTAL	34 618,75	TOTAL	34 618,75

Il sollicite du Département et de la Communauté de Communes des aides financières à hauteur de 33 % et autorise le Maire à signer toutes les pièces de ce dossier.

Vente de la parcelle 440 A n°4 lieudit « A la Grousala » à Mme Audrey BOURGEOIS-REPUBLIQUE

L'intéressée ayant fait savoir, ce jour en mairie, qu'elle ne souhaitait plus acquérir cette parcelle, la décision du Conseil est ajournée.

ETABLISSEMENTS PUBLICS

Parc Naturel Régional du Haut-Jura : désignation d'un délégué titulaire

Le Maire explique que la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude l'a désigné la veille délégué de l'intercommunalité au Parc, ce qui nécessite son remplacement en tant que délégué titulaire pour la commune.

Le Conseil Municipal élit les quatre délégués pour représenter la Commune Nouvelle au Comité Syndical du P.N.R., comme suit :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Cécile CHIQUET	Magali LAHU
Laurent PLAUT	Jean-François MINY

Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude : désignation des référents COVID-19

Sur demande de la Communauté de Communes, le Conseil désigne deux référentes pour la cellule d'appui COVID-19 : Emilia BRÛLÉ et Aline LACROIX.

QUESTIONS DIVERSES

Dénomination du Centre Technique Municipal

Le Maire rappelle aux élus que l'ensemble des agents techniques, des véhicules et des matériels divers ont été récemment regroupés au sein du Centre Technique Municipal (C.T.M.) situé sur la ZAC du Curtillet à Pratz. Comme il s'y était engagé lors des obsèques dans son hommage à Didier BAROUEDEL, le Maire propose de baptiser le C.T.M. de son nom.

Considérant les états de service public de Didier BAROUEDEL, responsable du service technique, décédé le 22 juin 2020, le Conseil Municipal, décide de nommer le site « *Centre Technique Municipal Didier BAROUEDEL* ».

Une plaque commémorative sera apposée sur le bâtiment.

Projet de convention d'utilité sociale de Néolia pour les 3 logements Rue de la Fontanette

Le Maire présente aux conseillers le projet de convention d'utilité sociale de Néolia prévoyant la mise en vente, en 2024, des trois logements situés Rue de la Fontanette.

Le Conseil Municipal ne formule pas d'observations particulières et rend un avis favorable.

Aventure-jeux « Le secret de la roche bleue »

Jean-Paul BERNASCONI informe les conseillers que les sacs aventure-jeux sont en vente dans les offices de tourisme de Haut-Jura Saint-Claude depuis le début de cet été. Le prix de vente est fixé à 15 € pour 2h30 d'aventure entre le hameau de Saint-Romain et la chapelle romane. La vidéo promotionnelle de l'aventure jeux est projetée. Elle sera mise en ligne sur le site internet et diffusée dans le hall de la mairie.

Subventions communales 2020 : courriers de remerciement des associations

Le Maire donne lecture aux élus des remerciements reçus en mairie de la section travail manuel de l'Avenir de Lavans et de l'association Les Lacets du Lizon, suite aux attributions d'aides financières pour 2020.

Désignation des référents pour le dispositif de « participation citoyenne »

Le Conseil Municipal désigne les référents qui intégreront le dispositif de « participation citoyenne ». La liste des référents (confidentielle) sera communiquée à la gendarmerie de Saint-Claude.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Jeudi 8 octobre 2020 à 19h00 en mairie principale.**

Réunion de la commission urbanisme et aménagement :
Lundi 14 septembre 2020 à 18h30 en mairie principale

Réunion de la commission civisme et vie associative :
Mardi 15 septembre 2020 à 20h00 en mairie principale

La séance est levée à 21H50.

Philippe PASSOT, maire

Laurent PLAUT, secrétaire de séance

